

ASSEMBLÉE NATIONALE

26 mai 2008

MODERNISATION DE L'ÉCONOMIE - (n° 842)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 398

présenté par
M. Charié, rapporteur
au nom de la commission des affaires économiques

ARTICLE 28

Dans l'alinéa 17 de cet article, après les mots :

« de pratiques et »,

supprimer le mot :

« de ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.